Nations Unies S/PV.6546



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6546e séance

Lundi 6 juin 2011, à 15 heures
New York

Président :	M. Messone	(Gabon)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Tian Lin
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Amieyeofori
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité effectuée en Afrique, du 19 au 26 mai 2011

11-36349 (F)





La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité effectuée en Afrique, du 19 au 26 mai 2011

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra les exposés présentés par les cinq Ambassadeurs, Représentants permanents, qui ont conduit la mission du Conseil de sécurité en Afrique. En premier lieu, S. E. M. Gérard Araud, Représentant permanent de la France, qui a conduit la mission à Addis-Abeba; en deuxième lieu, S. E. M[me] Susan Rice, Représentante permanente des États-Unis, et S. E. M. Vitaly Churkin, Représentant permanent de la Fédération de Russie, qui ont conduit ensemble la mission à Khartoum et à Djouba; enfin, S. E. M. Mark Lyall Grant, Représentant permanent du Royaume-Uni, et S. E. M. Baso Sangqu, Représentant permanent de l'Afrique du Sud, qui ont conduit la mission à Nairobi.

Je saisis cette occasion pour souhaiter bon retour aux membres du Conseil et du Secrétariat qui ont participé À la mission du Conseil en Afrique.

M. Briens (France) : Je m'exprime au nom de l'Ambassadeur Araud qui ne pouvait pas être avec nous aujourd'hui.

Comme les années passées, le Conseil de sécurité a effectué au mois de mai une mission d'une semaine en Afrique. Ainsi, du 19 au 26 mai, le Conseil de sécurité s'est rendu successivement en Éthiopie, à Addis-Abeba; au Soudan, à Khartoum et à Djouba; et enfin à Nairobi, au Kenya, où il a abordé le dossier somalien n'ayant pu se rendre à Mogadiscio. Ce déplacement a permis au Conseil de sécurité de rencontrer les autorités politiques des pays visités ainsi que les responsables des Nations unies sur le terrain, notamment les responsables des opérations de maintien de la paix mandatées par le Conseil. La mission a également permis au Conseil de sécurité de rencontrer des représentants de la société civile.

La France assurait la coordination de la première partie de cette mission : le déplacement à Addis-Abeba. Je vais donc présenter cette étape de la mission, avant de céder la parole à mes collègues américain, russe, britannique et sud-africain qui ont assuré la coordination des étapes suivantes au Soudan et à Nairobi.

Monsieur le Président, comme vous le savez, le Conseil de sécurité rencontre désormais chaque année le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Cette rencontre s'était tenue à New York l'an passé, et suivant la logique d'alternance, elle s'est donc déroulée cette année au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba, le 21 mai. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine était présidé par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud, l'Ambassadeur Pepani. Le Commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine, M. Ramtane Lamamra, a participé à la réunion. Au cours de la rencontre, qui a duré plus de quatre heures, le Conseil de sécurité a pu débattre avec les Représentants permanents membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine des modalités de travail entre les deux institutions et évaluer leur coopération en matière de prévention et de règlement des conflits, ainsi que de maintien et de consolidation de la paix.

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ont réaffirmé la responsabilité première du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le mandat du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en ce qui concerne la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Ils ont aussi réaffirmé les dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies sur le rôle des arrangements régionaux dans le règlement des différends.

La rencontre a permis d'aborder de manière approfondie quatre thématiques actuellement à l'agenda des deux institutions : la Libye, la Côte d'Ivoire, le Soudan et la Somalie. Chacun de ces thèmes a fait l'objet de discussions franches et substantielles, avec pour objectif de dégager une vision commune permettant aux Nations unies et à l'Union africaine de mieux articuler leurs actions. À l'issue de la rencontre, un communiqué final conjoint a pu être adopté. Le document se félicite notamment du renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Il évoque également les préoccupations ainsi que les priorités exprimées par les deux Conseils

s'agissant de la Libye, de la Côte d'Ivoire, du Soudan et de la Somalie.

En plus de la rencontre avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Conseil de sécurité a par ailleurs été reçu par le Premier Ministre éthiopien, M. Mélès Zenawi. La discussion, qui a duré plus d'une heure, a permis d'évoquer principalement la situation au Soudan et en Somalie, ainsi que les questions de l'Érythrée et de la Libye.

Avant de céder la parole aux Représentants permanents des États-Unis et de la Russie qui décriront l'étape du Conseil de sécurité au Soudan, je souhaiterais conclure en remerciant l'équipe du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba – qui a été créée le 1er juillet dernier – pour son appui et son accueil lors du déplacement du Conseil, et tout particulièrement bien sûr le Directeur du Bureau, M. Zachary Muburi-Muita.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom de l'Ambassadeur Churkin, avec lequel j'ai codirigé le déplacement au Soudan, je voudrais présenter le rapport suivant.

La situation dans l'Abyei, hélas, s'est détériorée rapidement pendant que nous nous rendions dans la région. Ainsi, notre mission avait trois objectifs primordiaux : d'abord, appeler à la cessation des combats et rétablir le calme dans l'Abyei; ensuite, amener le Nord et le Sud à régler rapidement toutes les questions en suspens afin de permettre à deux États pacifiques et viables de voir le jour le 9 juillet; et enfin mieux comprendre ce dont aura besoin le Sud-Soudan, une fois indépendant, auprès de l'ONU et de la communauté internationale.

La crise dans l'Abyei a perturbé et notre itinéraire et notre programme de travail, et nous n'avons pas pu nous rendre dans l'Abyei comme prévu. Mais le fait d'être sur place au Soudan nous a permis de soulever cette question cruciale auprès des deux parties et de réagir en temps réel à la situation de crise qui apparaissait, notamment en faisant, à Khartoum, une déclaration énergique à la presse appelant au retrait immédiat de toutes les forces de l'Abyei et de ses environs.

Notre déplacement au Soudan comprenait des visites non seulement à Khartoum mais aussi à Wau, Djouba et Malau. Nous avons commencé par Khartoum, où nous avons rencontré plusieurs responsables gouvernementaux. Le Ministre des affaires étrangères, M. Karti, était malheureusement souffrant et n'a pu assister à la réunion comme prévu. Toutefois, nous avons rencontré le Ministre d'État à la présidence, Amin Hassan Omer, l'Ambassadeur Daffa-Alla Elhag Ali Osman, notre collègue ici à l'ONU. et nombre d'autres interlocuteurs soudanais.

Nous avons réaffirmé l'attachement du Conseil à la mise en place de deux États viables et prospères à partir du 9 juillet. Nous avons souligné la nécessité de trouver une solution pacifique au conflit dans l'Abyei. Nous avons déploré l'attaque le 19 mai d'un convoi de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et indiqué que l'escalade de la réaction des Forces armées soudanaises était inadmissible et constituait une violation flagrante de l'Accord de paix global. Nous avons exprimé la profonde préoccupation du Conseil au sujet du niveau de violence au Darfour et des restrictions que continue d'imposer le Gouvernement soudanais à l'accès des organisations humanitaires et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) aux populations.

Nous avons demandé au Gouvernement soudanais d'honorer son engagement de traiter rapidement toutes les demandes de visas du personnel de la MINUAD, question devenue urgente, le nombre de demandes de visas non traités de personnel de la MINUAD atteignant plus de 800. Le Gouvernement a indiqué qu'il donnerait suite à ses engagements; il a aussi réaffirmé son appui au processus de Doha et s'est engagé à lever l'état d'urgence au Darfour après l'adoption d'un document final à l'issue des négociations de Doha.

Le Conseil a aussi rappelé que le Gouvernement se devait de protéger les droits des Sud-Soudanais établis dans le Nord. Le Gouvernement nous a assuré que leurs droits fondamentaux seraient protégés.

Les Soudanais ont annulé à la dernière minute une réunion initialement programmée avec le Vice-Président, M. Taha. Comme l'a expliqué l'Ambassadeur Churkin dans la conférence de presse tenue le jour même, le Gouvernement est passé ainsi à côté d'une importante occasion de discuter avec le Conseil de l'Abyei et d'autres questions pressantes.

Par ailleurs, des exposés instructifs nous ont été faits sur la MINUS et la MINUAD, ce qui nous a permis de nous faire une meilleure idée du travail qu'elles effectuent et des obstacles auxquels elles se heurtent quotidiennement sur le terrain. Le Représentant spécial conjoint, M. Gambari, et le

Commandant de la Force, le général Nyamvumba, nous ont expliqué en détail le dispositif de plus en plus énergique adopté par la MINUAD. Nous nous sommes réjouis d'apprendre que la Mission avait renforcé ses patrouilles, qui sont passées de quelque 90 par jour fin 2010 à une moyenne de 160 par jour. Le bilan de la situation humanitaire était toutefois déprimant. Nous avons appris qu'il n'y avait plus que quelque 250 agents internationaux au Darfour, région qui est, comme les membres du Conseil le savent, à peu près de la taille de la France. Leur nombre atteignait auparavant un millier.

À Khartoum, nous avons également rencontré l'ancien Président sud-africain, M. Thabo Mbeki, qui préside le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Il a bien voulu nous parler des efforts qu'il déploie pour faciliter les négociations sur les questions de l'Accord de paix global en suspens et les principaux dispositifs postréférendaires. Le Président Mbeki a souligné que nous étions parvenus à un stade où ces dispositifs devront être réglés par les parties au plus haut niveau. Le Conseil était d'accord avec lui et a appuyé énergiquement ses travaux.

Nous nous sommes rendus dans le camp Mayo, dans la périphérie de Khartoum, qui accueille des personnes déplacées du Sud-Soudan. Ils nous ont fait part de leurs préoccupations au sujet de l'absence de protection, des problèmes de soins de santé, d'éducation et d'emploi. Beaucoup vivent dans le camp depuis des décennies, mais tous ont exprimé leur profond souhait de retourner dans le Sud. Ces espoirs restent en grande partie vains pour ces groupes confrontés à la pauvreté, à l'indigence des moyens de transport et aux problèmes de sécurité. Certains de ceux qui sont repartis dans le Sud auraient été attaqués sur le chemin du retour.

Nous avons aussi rencontré des représentants misseriya et ngok Dinka au cours de notre séjour au Soudan. Nous étions d'avis que nous devions nous entretenir directement avec les deux groupes. Dans chacune des réunions, nous avons souligné que le Conseil était déterminé à mettre en œuvre l'Accord de paix global et à trouver une solution pacifique à la crise dans l'Abyei.

Après Khartoum, le Conseil s'est rendu dans le Bahr el-Ghazal occidental, dans le Sud-Soudan, où nous avons été émus par le dévouement sincère du personnel du Mary Help Centre. La visite du dispensaire, de l'école et d'autres établissements du centre nous a permis de constater combien le Sud manquait d'infrastructures. Nous avons eu la chance de pouvoir nous entretenir avec des étudiants et des représentants d'organisations de la société civile qui se sont dits très enthousiastes à l'idée de devenir indépendants, tout en étant conscients des défis encore à relever. Plusieurs ont demandé l'aide de la communauté internationale s'agissant de la démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud et de la création d'une zone tampon entre les forces nordistes et sudistes. L'on nous a parlé à maintes reprises des difficultés économiques qu'a provoquées la récente fermeture par le Nord de plusieurs points de passage frontaliers. Et ce qui a dominé, dans les propos des uns et des autres, c'est l'expression d'une profonde aspiration à un meilleur accès à l'éducation et à la santé.

De Wau, nous nous sommes rendus à Djouba, où le Conseil a eu un entretien fructueux avec le Président Salva Kiir, le Vice-Président, Riek Machar, et les ministres du Sud-Soudan. Nous avons réaffirmé que le sort et le bien-être de la population du Nord et de la population du Sud étaient à notre sens intimement liés, et nous avons exhorté les deux parties à renouer et intensifier le dialogue pour régler le statut de l'Abyei et toutes les questions en suspens. Nous avons exprimé à nouveau notre profonde préoccupation au sujet des incidents survenus dans l'Abyei, en renouvelant la condamnation du Conseil face à l'attaque d'un convoi des Nations Unies par l'Armée de libération du Soudan le 19 mai. Le Président Kiir a convenu que la stabilité du Sud dépendait de la stabilité de son voisin du Nord. Il nous a donné un aperçu des questions qu'il restait à régler relativement à l'Accord de paix global et à la période qui suivra le référendum et, s'agissant de l'Abyei, il a exprimé ses regrets aux Nations Unies pour l'attaque de leur convoi.

Le Conseil s'est déplacé par hélicoptère à Malau, un petit village de l'État du Jonglei, pour assister à la démonstration d'une nouvelle unité spécialisée dans la protection du bétail. La visite à Malau a mis en évidence l'ampleur des problèmes que rencontre le Sud, particulièrement s'agissant de la sécurité interne. Certes, l'unité de protection du bétail est une initiative louable, mais les incidences économiques, sociales et politiques des vols de bétail et des enlèvements d'enfants qui y sont associés restent écrasantes.

Nous nous sommes ensuite rendus à Jebel Kujur, un poste de secours de Djouba administré par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, où

les rapatriés en difficulté sont approvisionnés en nourriture et en eau et soignés en attendant que l'Organisation internationale pour les migrations prenne en charge la suite du voyage. Nous nous sommes entretenus avec certains de ces rapatriés récents au moment où ils chargeaient leurs affaires sur les bus avant de poursuivre leur voyage vers d'autres régions du Sud. Près de 341 000 Sud-Soudanais établis dans le Nord sont retournés au Sud-Soudan et dans les trois régions dans la période du 30 octobre 2010 au 3 mai 2011. Nous avons tenu encore une fois à faire la place la plus grande possible aux représentants de la société civile dans notre programme. Nous avons eu, en particulier, un déjeuner de travail à Djouba avec un large éventail de représentants d'organisations non gouvernementales. Le travail qu'ils font dans le cadre des services qu'ils fournissent est impressionnant.

Le Conseil a également entamé une première discussion de fond sur la structure qui doit succéder à la MINUS, discussion que nous poursuivons maintenant à New York. Les consultations de la semaine dernière ont représenté à cet égard une étape importante de ce processus.

Tout au long de notre séjour au Soudan, nous avons réaffirmé la détermination du Conseil de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix global ainsi que la nécessité de régler les questions en suspens entre les parties avant l'accession du Sud à l'indépendance le 9 juillet. La crise que connaît l'Abyei ne fait que confirmer l'importance critique du respect de cette échéance. Nous avons exhorté les dirigeants rencontrés à faire rapidement le nécessaire pour parvenir aux compromis politiques qui permettront à deux États viables et pacifiques de voir le jour le mois prochain, où nous accueillerons au sein de la communauté internationale la République du Sud-Soudan.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Conformément à l'esprit d'étroite coopération qui a marqué la mission, l'Ambassadrice Rice s'est exprimée pour nous deux.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'ai coprésidé la partie de la mission du Conseil de sécurité à Nairobi avec l'Ambassadeur Sangqu. Nous avons travaillé en étroite coopération, mais nous avons tous les deux préparé une déclaration. J'informerai nos collègues de la teneur des réunions que le Conseil a tenues avec les institutions fédérales de transition, les représentants du Galmudug, du Puntland et du Somaliland et avec les membres de la société civile somalienne. L'Ambassadeur Sangqu parlera des réunions du Conseil avec l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Gouvernement kenyan.

Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahiga, et le personnel du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, ainsi que les membres de l'équipe de pays des Nations Unies, d'avoir accueilli le Conseil et d'avoir concouru à l'organisation de notre visite. Nous leurs sommes fort reconnaissants du travail qu'ils font dans des conditions difficiles.

Le 25 mai, le Conseil de sécurité a échangé sur la transition politique en Somalie avec le Président fédéral de transition, le Premier Ministre et le Président du Parlement. La mission du Conseil de sécurité a exhorté le Gouvernement fédéral de transition et le Parlement fédéral de transition à participer pleinement, de manière constructive et sans plus attendre au processus consultatif facilité par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahiga, notamment à la prochaine réunion qui aura lieu à Mogadiscio; à mettre en œuvre en priorité les réformes visant à renforcer leur légitimité, leur représentativité et leur crédibilité; et à obtenir des résultats concrets dans la réalisation des tâches essentielles liées à la transition.

La mission du Conseil de sécurité a souligné combien il était essentiel que les progrès réalisés par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces de sécurité nationales somaliennes en matière de consolidation de la sécurité et de la stabilité à Mogadiscio soient complétés par des progrès concernant la transition politique. Le Président Ahmed et le Président du Parlement, M. Aden, nous ont fait part de leurs vues sur la transition politique, en particulier sur le calendrier des élections sur lequel ils sont toujours en désaccord. La mission du Conseil de sécurité s'est déclarée gravement préoccupée par les conséquences que le désaccord entre les institutions fédérales de transition a sur le processus politique et les conditions de sécurité. Elle a également affirmé, en termes très clairs et fermes, qu'elle attendait du Gouvernement et du Parlement qu'ils parviennent rapidement à un accord sur la question des élections, au plus tard à la prochaine réunion consultative prévue à Mogadiscio.

Dans la même la journée, le Conseil de sécurité a rencontré les Présidents du Galmudug et du Puntland et les représentants du Somaliland pour discuter des questions de sécurité régionale. Ils ont tous mis l'accent sur les progrès que leurs gouvernements ont réalisé en matière de sécurité et de développement, mais ont également insisté sur les menaces que la piraterie et le terrorisme représentent pour leurs populations. Ils nous ont présenté les mesures qu'ils ont prises pour faire face à ces menaces, notamment l'adoption d'une loi anti-piraterie au Puntland et la condamnation de 90 pirates au Somaliland. Ils ont tous demandé que la communauté internationale leur apporte un soutien accru dans les efforts qu'ils déploient dans ce domaine. La mission du Conseil de sécurité a reconnu que la communauté internationale devait appuyer davantage la stabilisation, la consolidation de la paix et la reconstruction socioéconomique en Somalie, en particulier dans des zones qui connaissent une stabilité relative, et a souligné qu'il fallait une action globale pour venir à bout de la piraterie et de ses causes profondes.

Lors de sa toute dernière réunion, le 25 mai, le Conseil de sécurité a abordé, avec des représentants de la société civile somalienne, tout un ensemble de questions, notamment la transition politique, les conditions de sécurité et la situation humanitaire en Somalie. Les représentants de la société civile nous ont fait part de leurs priorités et ont insisté sur le fait qu'une nouvelle constitution devait être rédigée grâce à un processus inclusif; que l'AMISOM devait être appuyée davantage par la communauté internationale; que l'assistance humanitaire devait être acheminée de manière plus efficace et que la Somalie devait recevoir davantage d'aide au développement sur le long terme. Plusieurs intervenants ont toutefois souligné que la sécurité était un facteur clef, car si la sécurité et la stabilité politique s'améliorent, le secteur privé somalien pourra se développer rapidement.

L'Ambassadeur Sangqu va maintenant faire le point des autres réunions que le Conseil de sécurité a tenues à Nairobi.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Comme l'Ambassadeur Mark Lyall Grant l'a indiqué, j'ai coprésidé la mission du Conseil de sécurité au Kenya. Dans mon exposé, j'insisterai sur les réunions avec le Gouvernement kenyan, l'Union africaine (UA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) et le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA).

Le Conseil de sécurité s'est entretenu avec le Vice-Président et le Premier Ministre du Kenya. Le Vice-Président, M. Stephen Kalonzo Musyoka, estime que la situation en Somalie constitue la plus grande menace à la paix et la sécurité internationales et a replacé les problèmes de sécurité en Somalie dans son contexte international et régional et dans son contexte national pour le Kenya. Le Kenya et la Somalie partagent une longue frontière et le Kenya accueille sur son territoire le camp de réfugiés de Dadaab, le plus grand camp de réfugiés au monde. Le pays joue également un rôle important dans la poursuite et l'incarcération des pirates qui sévissent au large des côtes de la Somalie. Le Vice-Président déclaré que la communauté internationale avait manqué à ses responsabilités à l'égard de la Somalie. À cet égard, il s'est dit préoccupé que l'AMISOM n'ait pas reçu l'appui nécessaire de la part de la communauté internationale ou du Conseil de sécurité. Le Vice-Président a rappelé la demande d'un appui supplémentaire faite par l'UA et a demandé au Conseil de sécurité de renforcer les effectifs de l'AMISOM pour les porter à 20 000 hommes et d'imposer des zones d'exclusion aérienne et un blocus naval. Le Kenya a également demandé une aide supplémentaire pour lutter contre la piraterie et gérer le flux de réfugiés venant de Somalie.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique en Somalie, le Vice-Président trouve préoccupant que le Gouvernement fédéral de transition n'ait pas mis à profit l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité et a affirmé que les dirigeants politiques somaliens devaient mettre un terme à leurs conflits internes personnels et donner la priorité aux intérêts de la Somalie et des Somaliens. Le Premier Ministre, M. Raila Odinga, a partagé les préoccupations exprimées par le Vice-Président concernant le terrorisme, la piraterie et l'appui à l'AMISOM.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique en Somalie, le Premier Ministre a affirmé que les conditions n'étaient pas réunies pour la tenue d'élections avant le mois d'août. Il a proposé qu'un calendrier précis soit élaboré pour la fin du processus de rédaction de la constitution. Le Vice-Président et le Premier Ministre ont tous les deux prévenu la communauté internationale qu'elle ne devait pas se

lasser de la Somalie. Ils ont préconisé un appui multilatéral efficace pour faire en sorte qu'une solution durable soit trouvée au conflit somalien.

Lors de la réunion conjointe tenue avec les chefs de l'équipe de pays des Nations Unies, UNPOS, UNSOA et S. E. M. Jerry Rawlings, Haut-Représentant de l'UA, l'Ambassadeur Boubacar Diarra, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, et le Commandant de la force de l'AMISOM, le général Nathan Mugisha, les membres du Conseil de sécurité ont eu l'occasion de discuter des arrangements liés à la fin de la transition et les arrangements post-transitionnels. L'Ambassadeur Mahiga, le Représentant spécial du Secrétaire général, a informé les participants de la récente évolution de la situation politique et a souligné que le Conseil de sécurité et la communauté internationale devaient parler d'une seule voix afin de renforcer la décision du Conseil, conformément à la déclaration présidentielle du 11 mai (S/PRST/2011/10*). Dans cette déclaration, le Conseil a souligné qu'il était important que les institutions fédérales de transition trouvent un accord le plus tôt possible pour l'organisation des élections et que, sans un tel accord entre les parties sur la date des élections, il ne saurait y avoir de prorogation.

Au cours des discussions portant sur les activités menées par l'AMISOM pour maintenir la paix et la sécurité, le Commandant de la force de l'AMISOM a fait part au Conseil des succès militaires récents. Le Commandant de la force et le Représentant spécial de l'UA ont également présenté les principaux problèmes auxquels l'AMISOM est confrontée. Sur le plan politique, la persistance de l'incertitude politique constitue une menace grave à la sécurité. Sur le plan opérationnel, l'efficacité de l'AMISOM est grandement limitée par, entre autres, le manque d'équipements et d'appui logistique, l'absence d'appui aérien et maritime, l'absence de véhicules blindés et l'absence de financement prévisible. Par ailleurs, le déploiement des troupes de l'AMISOM pour atteindre les effectifs autorisés de 12 000 hommes a été retardé par des désaccords et un manque de formation préalable au déploiement.

Le Président Rawlings a souligné que l'IGAD, l'UA et le Conseil de sécurité devaient coordonner leur action et que l'intégrité territoriale de la Somalie devait être respectée. Sur ce point, il a affirmé que l'UA convenait que devaient être liés à toute prorogation du mandat des institutions fédérales de transition devait être assortie de critères et de calendriers et qu'il fallait un créer un mécanisme chargé de suivre la mise en œuvre de ces critères.

La réunion conjointe que nous avons tenue avec nos partenaires de l'IGAD et de l'UA et le Gouvernement kenyan s'est avérée fort utile. Nous sommes sortis de cette réunion avec le sentiment que les opinions des différents acteurs internationaux au sujet de la phase qui suivra la transition en Somalie convergent.

Au cours de nos échanges à Nairobi, nous avons constaté que tous nos interlocuteurs accordaient leur confiance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahiga, et appuyaient très largement la manière remarquable avec laquelle lui et son équipe conduisent les efforts visant à faciliter la réussite de la conférence consultative sur la Somalie prévue à Mogadiscio, ainsi que l'action concertée qu'il mène avec l'IGAD en vue de permettre aux responsables somaliens de parvenir plus facilement à un accord sur la phase qui suivra la transition.

Enfin, ces réunions ont mis en évidence la nécessité d'adopter une stratégie globale pour faire face aux problèmes liés à la sécurité, à la situation humanitaire et au développement en Somalie. Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Mahiga, et son équipe pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour aider le peuple somalien à s'assurer un avenir pacifique. Je remercie également l'Union africaine et l'AMISOM pour leur engagement soutenu et les sacrifices qu'ils consentent pour garantir la paix et la stabilité en Somalie. Enfin, je m'associe à l'Ambassadeur Lyall Grant pour remercier le Secrétariat de l'ONU, aussi bien au Siège qu'au niveau du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, d'avoir facilité et organisé le programme des activités à Nairobi. Je remercie aussi tous ceux qui nous ont apporté leur concours au cours de notre visite.

Le Président : Au nom des membres du Conseil, je tiens à remercier tous les ambassadeurs membres du Conseil et tout le personnel du Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités pour le compte du Conseil.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des observations ou poser des questions en rapport avec les exposés que nous venons d'entendre.

Personne ne souhaite prendre la parole. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'invite maintenant les membres du Conseil à nous retrouver pour de brèves consultations.

La séance est levée à 15 h 40.